

*67<sup>ème</sup> Conférence générale de l'AIEA  
Intervention de Mme Isabelle Rosabrunetto,  
Vice-Ministre des Relations Extérieures et de la Coopération  
Vienne, le 26 septembre 2023*

Madame le Président,  
Monsieur le Directeur général,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Madame le Président,

Cette Conférence m'offre en premier lieu l'opportunité de féliciter le DG M. Rafael Mariano Grossi pour son action et de lui réitérer le soutien de la Principauté de Monaco dans la poursuite de sa mission.

Ces dernières années, l'AIEA a entrepris un travail considérable, notamment en réaction à la pandémie de la Covid-19, aux menaces contre la paix et la sécurité mondiales ou encore par la mise en place de grands programmes.

La Principauté de Monaco salue ainsi les efforts déployés par l'Agence afin de préserver la sûreté, la sécurité et les garanties nucléaires en Ukraine. Je salue les diverses missions d'experts initiées depuis septembre 2022, dont certaines conduites par le Directeur général en personne, dans le cadre du déploiement de la Mission d'appui et d'assistance de l'AIEA à la centrale de Zaporijia (ISAMZ).

Je voudrais aussi aborder deux programmes en cours.

L'un en faveur de la santé humaine, l'Initiative Rayons d'Espoir  
L'autre en matière de protection de l'environnement : le projet NUTEC  
(NUclear TEChnology for Controlling Plastic Pollution).

La Principauté de Monaco s'est engagée de longue date et avec ambition dans le Programme de l'AIEA en faveur de la cancérothérapie (PACT). Cet engagement évolue aujourd'hui vers un soutien financier pluriannuel à l'Initiative Rayons d'espoir.

Elle a pour objectif de soutenir la création d'unités de radiothérapie dans des Pays qui en sont dépourvus. Rayons d'espoir contribue à une meilleure prise en charge des malades du cancer et à sauver de milliers vies.

Ce travail doit être soutenu et renforcé afin de fournir un cadre mondial pour le bien-être de toutes nos populations.

Madame le Président,

La préservation de l'environnement marin contre les effets du changement climatique est une autre préoccupation pour les populations du monde. C'est également un axe majeur de la politique nationale et internationale de Monaco. Son Altesse Sérénissime le Prince Albert II est personnellement mobilisé pour ces causes afin que les mers et les océans soient préservés et puissent ainsi continuer à jouer leur rôle de régulateur pour le climat de notre planète.

Nous nous félicitons que l'Agence ait fait de ces questions un thème récurrent de ses travaux.

Madame le Président,

L'année 2023 marque un double anniversaire pour la relation entre la Principauté de Monaco et l'Agence internationale de l'Energie Atomique. Pour Monaco, cette année coïncide avec les commémorations du centième anniversaire de la naissance du Prince Rainier mais aussi du 25<sup>ème</sup> anniversaire de l'installation des Laboratoires de l'Environnement de l'Agence dans leurs locaux actuels.

Le Prince Rainier fut l'initiateur de la coopération entre Monaco et l'AIEA. En effet, c'est en 1957, deux ans après la tenue en Principauté, à Son initiative, d'une Conférence internationale sur le rejet en mer de substances radioactives que sont nés ceux qu'on nomme aujourd'hui Les Laboratoires de l'Environnement marin de l'Agence.

Ainsi, après plus de 60 ans d'existence, l'importance de la contribution des Laboratoires de l'Environnement Marin de l'Agence tant par l'appui aux Etats membres que par la mise en place de programmes innovants aux fins de recherches et de réduction des effets de la pollution en milieu marin, n'est plus à démontrer.

Les Laboratoires de l'Environnement l'AIEA doivent nous aider à établir un arsenal de mesures pour prévenir le rejet en mer de substances radioactives.

A sa mesure, la Principauté de Monaco a pris sa part dans ce domaine. Elle poursuit son soutien au développement des locaux de ces Laboratoires. Un tel soutien s'est traduit cette année encore par le financement d'une salle dédiée à la détermination des radionucléides présents dans l'eau traitée par le Système avancé de traitement des liquides (ALPS).

Madame le Président,

L'AIEA a un rôle majeur à jouer sur les questions liées à la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique via son action en matière de lutte contre la pollution plastique en milieu marin. Les données collectées par l'Agence seront certainement une contribution précieuse dans les négociations en cours pour la conclusion d'un Traité mondial contre la pollution plastique.

De plus, la présence de l'AIEA à la Conférence des Parties à la Convention contre les changements climatiques (COP28 à Dubai) en fin d'année, démontre l'implication grandissante de l'Agence sur ces questions et on ne peut que s'en féliciter.

Je vous remercie de votre attention.

-----